

## Extension de la Carte jeune à 9 nouvelles communes de Bordeaux Métropole

Trois ans après un premier élargissement à 12 communes la Carte jeune est accessible depuis le 10 mars aux habitantes et habitants âgés de 0 à 25 ans, de **Bègles, Blanquefort, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac et Villenave d'Ornon**. Au total, 21 villes\* de la métropole font partie de ce dispositif gratuit permettant de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs aux jeunes de moins de 26 ans.



Les habitants des nouvelles villes – près de 86 000 jeunes sont concernés – peuvent dès à présent faire leur demande de Carte jeune. Ils rejoignent alors la communauté des 35 000 porteurs de Carte jeune actuels. A ce nouveau périmètre, ce sont 88% des jeunes de la métropole qui sont désormais éligibles au dispositif.

Avec l'arrivée des 9 communes, ce sont également de nouveaux partenaires qui intègrent le dispositif : librairies, piscines, cinémas, théâtres mais aussi partenaires municipaux ou associatifs dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs. L'offre qui est proposée se veut la plus large et la plus intégratrice, dès lors que l'activité contribue à l'émancipation des jeunes. Près de 200 partenaires proposent ainsi différents avantages tarifaires aux porteurs de la carte.

### La Carte jeune arrive sur TikTok

L'aventure ne s'arrête pas là pour la Carte jeune qui est présente sur TikTok depuis ce mois de mars (@cartejeunebm). En suivant les codes de ce réseau social, qui s'adresse en priorité aux jeunes, la Carte jeune souhaite proposer du contenu qualitatif autour des thématiques liées à la jeunesse : santé, environnement, dispositifs d'aides, orientation mais aussi partager des actualités culturelles et sportives. Portée par une volonté d'impliquer les jeunes dans la création des contenus et au travers de la co-construction de la ligne éditoriale, l'équipe de la Carte jeune travaille en partenariat avec une association étudiante et une école de design. Des collaborations avec des ambassadeurs du dispositif sont également prévues afin de créer des contenus au plus près des sujets portés par la jeunesse.

CARTE  
JEUNE  
CARTE



## Comment faire sa demande de Carte jeune

La Carte jeune s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans résidant dans l'une des 21 communes\* proposant le dispositif.

Pour l'obtenir, il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (scan ou photo) et se rendre :

- Sur le site internet <https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr>
- Ou dans l'un des points relais de sa commune de résidence (liste sur notre site)

Une fois la demande validée, la e-Cartejeune est directement téléchargeable via son espace personnel.

*\*Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Talence et Villenave d'Ornon.*

### Contacts presse :

France-Laure Pons / Nicolas Corne  
Service de presse

[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr)

05 56 10 20 46 / 06 20 33 00 15

Gäidig Rannou

Chargée de communication Carte jeune

[g.rannouquemeneur@mairie-bordeaux.fr](mailto:g.rannouquemeneur@mairie-bordeaux.fr)

05 24 54 53 19 / 07 64 36 04 27

**CARTE  
JEUNE**

